



*Emilie Duprey, Maire,
ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal,
vous souhaitent*

**UNE TRÈS BELLE ANNÉE
2026**



CÉRÉMONIE DES VŒUX



Discours de Emilie DUPREY, Maire, prononcé lors de la cérémonie des vœux.

C'est un réel plaisir de vous accueillir pour ce moment traditionnel qui marque le début de l'année 2026. Cette cérémonie est avant tout un temps de partage au cours duquel je vais revenir sur les temps forts de l'année 2025 pour notre commune.

Elle revêt par ailleurs une signification toute particulière, puisqu'il s'agit des derniers vœux de ce mandat municipal. L'année 2026 étant celle des prochaines élections, vous comprendrez qu'aucun nouveau projet structurant ne pourra être présenté ce matin.

Cette rencontre est toutefois pour moi l'occasion d'adresser des remerciements chaleureux à l'ensemble du Conseil Municipal, qui a une nouvelle fois pleinement assumé ses responsabilités d'élus cette année. Tant dans la conduite des projets que dans la gestion quotidienne de la commune, chacun a fait preuve d'un engagement exemplaire. Je mesure la chance d'être entourée de personnes de grande qualité, qui ont toujours su placer l'intérêt général au cœur de leur action.

Avant d'entrer dans cette rétrospective, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous adresser mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite, à vous, à vos proches et à toutes celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien.

Je souhaite aux 3 009 brouziliens et brouziliennes une belle année 2026.

Cette année 2025 a été marquée par l'aboutissement de projets structurants. Comme je vous l'indiquais l'an dernier, 2025 a été l'année de l'achèvement de nombreux projets majeurs pour Les Brouzils. Je vous propose d'en faire maintenant la revue. Je souhaite commencer cette rétrospective par l'inauguration, le 6 septembre dernier, de deux nouveaux équipements.

Tout d'abord, le pump track, une première sur notre commune. Situé à proximité du city stade, cet équipement en accès libre répond à une demande croissante des amateurs de VTT, BMX, trottinettes ou rollers. Sécurisé et adapté à tous les âges, il est rapidement devenu un lieu de pratique et de rencontres. Son coût total s'élève à 225 775,00 €, financé avec le soutien de la Région Pays de la Loire, de l'Agence Nationale du Sport et de la Communauté de communes, laissant un reste à charge pour la commune de 63 966,00 €, soit environ 28 % du coût du projet.

Le second équipement inauguré est le terrain de football à 5. Au-delà de l'intérêt évident pour le club de football, qui compte près de 250 licenciés, ce terrain bénéficie à l'ensemble des acteurs de la commune : associations, écoles, collège, entreprises et habitants. Moderne, accessible et intergénérationnel, il connaît déjà un franc succès, comme en témoignent les nombreuses réservations enregistrées sur l'application "7smash". Ce projet, d'un coût total de 128 517,00 €, a vu le jour grâce à l'implication du club et à un solide montage financier, avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport, de la Fédération Française de Football et de la Communauté de communes. Le reste à charge pour la commune s'élève à 26 517,00 €, soit environ 21 % du coût du projet.

Ces équipements ne sont pas seulement des terrains de sport : ce sont des lieux de vie et de lien social. Comme j'ai pu l'indiquer lors de ces deux inaugurations, je suis convaincue que chaque euro investi dans le sport est un investissement pour la santé, l'éducation, et la citoyenneté. Ces deux nouveaux équipements structurants n'auraient pas été possibles sans le soutien précieux de nos partenaires financiers.

Autre réalisation majeure de cette année : la médiathèque, qui sera prochainement connue sous le nom de « La Cabane ». Après plusieurs années de travail, ce projet est désormais une réalité concrète. La médiathèque se veut être un service public de lecture et de culture accessible à tous. C'est avec cette volonté d'accessibilité à tous, que nous avons choisi de développer de nouvelles collections telles que les livres en gros caractères et des livres audio. Il y aura également la création d'un fonds adolescents, avec une place importante accordée aux mangas et la constitution d'un fonds « Facile à lire », destiné aux publics éloignés de la lecture. Les horaires d'ouverture seront élargis à 18 heures par semaine, du lundi au samedi, avec un accueil dédié aux groupes le mardi. La médiathèque se voudra être un lieu pensé pour chacun en proposant des espaces adaptés et dédiés aux adultes, aux adolescents, à la jeunesse, aux jeux vidéo, aux jeux de société mais aussi aux animations. Un programme viendra rythmer l'année, avec une première rencontre prévue le mardi 10 février. Les jeunes enfants seront invités à venir rencontrer une illustratrice pour découvrir son univers et partager un moment de convivialité. J'en profite pour vous rappeler que l'inscription et l'accès aux médiathèques du réseau intercommunal sont entièrement gratuits.

Le coût total de ce projet s'élève à 912 072,00 € HT, avec un reste à charge de 22 % pour la commune. Une fois de plus ce projet a pu être réalisé avec le soutien de nombreux partenaires financiers. Je vous invite à venir découvrir ce nouvel espace lors de la journée portes ouvertes qui se déroulera le samedi 31 janvier de 10h à 17h30.

En matière de bâtiments communaux, je vous informais l'année dernière que les élus de la commission Bâtiments travaillaient sur une étude liée à la rénovation énergétique visant à remplacer le chauffage actuel au fioul de la salle La Pastourelle. Cette étude a permis de retenir un chauffage par chaudière gaz et les travaux auront lieu en avril 2026 pour un coût de 60 277,00 €. Pour ces travaux de rénovation énergétique, nous solliciterons également des demandes de subventions.

Côté économie, l'année 2025 a vu :

- L'installation de deux professionnels dans les anciens locaux du Crédit Agricole, désormais appelés *Le Coin 9*. Ces locaux qui ont été sans occupation pendant un certain temps vont permettre de contribuer à dynamiser le centre bourg. Cet espace a été réaménagé pour permettre d'accueillir deux nouvelles activités sur la commune, *Nourris ta santé* et *Rise'Up Orientation*.
- Le rachat des murs de la boucherie, dans un souci de cohérence commerciale. Ces locaux feront l'objet d'une réflexion sur la nature des travaux à réaliser afin de garantir et optimiser cet espace.
- La reprise de la supérette par La Coop Atlantique, avec une ouverture envisagée au premier trimestre 2026, garantissant ainsi le maintien d'un commerce de proximité essentiel pour notre commune.

Et enfin pour terminer sur cette thématique, la commission Vie économique a également organisé, comme chaque année, une rencontre conviviale à destination des acteurs locaux. Cette année, une visite de l'entreprise Noria a permis de découvrir leurs locaux et leurs activités installés dans la zone de la Colonne 3.

Je souhaite également la bienvenue aux nouvelles entreprises installées en 2025 sur notre commune qui permettent de maintenir notre dynamisme et notre attractivité.

Comme chaque année, une partie de notre budget est consacré à la voirie urbaine mais aussi rurale.

L'année 2025 a été marquée par d'importants travaux de voirie, notamment la réfection tant attendue de la rue du Bocage, pour un coût de 164 971,00 € TTC. Cette rue est désormais sécurisée et praticable par tous.

3 kilomètres de voirie rurale ont également été réhabilités dans les villages de La Bourie à La Borgetière, de l'Atrie au Puy Bacon et à la Boutaire. Ces quelques kilomètres de réfection ont été réalisés pour un coût total de 130 000,00 € TTC.

Des aménagements de sentiers sécurisés ont également été réalisés afin de favoriser les déplacements doux. Un premier aménagement part de la Rue Jean Yole pour remonter à La Bedoutière et l'autre rejoint La Coussais à La Renaudière.

Enfin, l'effacement des réseaux dans le lotissement de l'Épine a été achevé.

Côté urbanisme, 94 déclarations préalables et 22 permis de construire ont été instruits en 2025.

Nous espérons que ces chiffres évolueront dans les prochaines années avec l'extension du lotissement La Croix Carron. Après avoir franchi toutes les étapes administratives qui ont été un peu trop longues à notre goût, les travaux devraient commencer début 2026, avec on l'espère un début de commercialisation au premier trimestre. Nous ne manquerons pas de communiquer sur cette commercialisation dans les prochains Brouzils Info.

En parlant de communication, il nous paraissait intéressant de vous présenter quelques chiffres liés à nos supports de communication. Je vais m'arrêter un peu plus ce matin sur l'application mobile. Suite à l'arrêt programmé de l'actuelle application, la commune vient de se doter d'une nouvelle application. Au vu du nombre de connexion par jour, il nous était impossible de nous passer de cet outil de communication rapide et direct. Le lancement de ce nouvel outil de communication pour smartphones et tablettes est prévu courant janvier. Nous vous inviterons à télécharger la nouvelle application dans les prochaines semaines. Tous ces projets ne pourraient pas se réaliser sans le travail des élus mais aussi sans le professionnalisme de nos agents municipaux. Ils veillent au bon déroulement et au bon fonctionnement de ces projets ; et je peux vous assurer que cette année 2025 a été particulièrement riche pour eux au vu des projets que je viens de vous citer.

Pour la troisième fois, nous avons accueilli en septembre 2025, un nouvel apprenti Timéo Renaud qui vient remplacer Théo Berthou qui a eu son diplôme en juin 2025. Agnès Coutaud a également rejoint l'équipe des agents en mai 2025. Bien que la médiathèque n'était encore que sur une phase de travaux, il était nécessaire de recruter un agent pour préparer l'ouverture de cet équipement. Et enfin, Dominique Arnaud, dit Gaston, a fait valoir ses droits à la retraite en novembre 2025. C'est ainsi que Dimitri Rivière est venu compléter l'équipe des services techniques.

Et si l'on veut boucler la boucle, nos projets se doivent d'être acceptables financièrement. Il faut que notre budget communal soit justement établi. C'est ainsi qu'en 2025 le montant des dépenses de fonctionnement a connu une hausse de 5% par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique par de nouvelles prestations sous-traitées et l'inflation de certaines matières. Elles ont malgré tout été maîtrisées car nous avons pu procéder au remboursement anticipé d'un emprunt cette année ce qui nous a permis de diminuer nos charges financières.

Quant aux recettes de fonctionnement, elles ont augmenté de 4% notamment du fait de l'augmentation des recettes de fiscalité avec une révision des bases des impôts fonciers revus à la hausse par l'Etat. Nos dotations restent stables mais nous sommes très attentifs aux évolutions budgétaires qui sont toujours en cours d'arbitrage par notre gouvernement.

Nous souhaitons également porter à votre connaissance ces quelques ratios comparatifs pour vous indiquer que les finances de notre commune se portent plutôt bien par rapport aux moyennes nationales. En 2025, notre budget a encore pu être maîtrisé et ce dans la continuité des exercices des années précédentes. Ce qui va nous permettre de dégager une marge d'environ 900 000,00 € pour assurer le financement des projets en cours et ceux à venir sans avoir à recourir une nouvelle fois à l'emprunt.

Avant de passer à la revue des projets communautaires, je pense également que cette matinée est l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans les diverses associations qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou caritatives. Votre engagement, à vous bénévoles, permet d'apporter un véritable sens de la solidarité qui inspire. Grâce à vous, de nombreuses initiatives voient le jour, enrichissant ainsi notre tissu social. Alors au nom du Conseil Municipal et au nom de tous les Brouziliens, je tiens à vous exprimer ce matin notre plus sincère gratitude pour votre engagement, véritable moteur pour notre développement collectif.

Enfin, nous avons pris l'habitude de vous communiquer à l'occasion de cette cérémonie des vœux, les chiffres de la démographie de notre commune pour l'année 2025. Nos services ont enregistré 22 naissances (15 filles et 7 garçons) et, malheureusement, 29 décès. Le taux de natalité constitue un indicateur suivi avec attention par plusieurs acteurs présents ce matin, notamment les directeurs d'école et les responsables associatifs, car il permet d'anticiper l'accueil et l'accompagnement des enfants à venir, et de mesurer la dynamique démographique de notre commune dans les années futures.

Pour terminer cette rétrospective, je profite de cette occasion pour vous partager un point d'étape des travaux de la future station d'épuration. Cette construction est menée et financée par la Communauté de communes. Vous n'êtes pas sans savoir que notre station d'épuration actuelle mise en service en 1982 se fait de plus en plus capricieuse avec des ouvrages vieillissants et plus adaptés pour traiter les effluents. Le coût de la nouvelle station, dont son dimensionnement est presque doublé afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui mais aussi aux besoins de demain, s'élève à 1 800 000,00 €. Cet investissement qui se veut durable et protecteur de l'environnement, permettra de répondre à ces enjeux. La fin des travaux est estimée pour octobre 2026. La présentation de la globalité du projet est consultable sur le site internet de la commune.

Et pour terminer cette revue de projets 2025, je souhaitais vous informer que nous avons été retenus pour l'installation d'un site de compostage partagé sur le territoire du Pays de Saint-Fulgent Les Essarts. Il a été installé derrière l'EHPAD du Chêne d'Or. Il permet aux habitants du quartier de disposer d'un nouvel espace pour valoriser leurs déchets organiques. Ce dispositif est le fruit d'une collaboration entre la Communauté de communes, la municipalité, Trivalis, le personnel de l'EHPAD et les riverains volontaires. Son objectif est double puisqu'il va ainsi permettre de réduire la quantité des déchets ménagers collectés et partager un projet collectif en créant du lien social. Riverains et agents de l'EHPAD vont pouvoir y apporter leurs déchets organiques, qui après un certain temps de maturation, permettra d'obtenir du compost naturel. Deux bénévoles assureront les permanences pour le dépôt des déchets le samedi matin.

Chers brouziliens, chères brouziliennes, l'année 2025 aura été une année d'aboutissement et de concrétisation de projets. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, mené avec sérieux et rigueur. À l'aube de cette nouvelle année 2026, je souhaite que nous continuions à faire vivre ensemble l'esprit des Brouzils. Je vous renouvelle, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Emilie DUPREY, Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 12 janvier 2026

Étaient présents : Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – M. Julien GUILLON, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Antoine SANTOS, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Isabelle LACREUSE, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BROCHARD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Christelle BRILAUD qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLÉ, M. Jean-Louis AMIAUD qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVÉ

Communauté de communes : attribution de compensation 2026

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 2 décembre 2025 afin d'évaluer le coût des compétences transférées entre les communes membres et la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts. Cette commission détermine ainsi les attributions de compensation pour 2026.

Il s'agit d'une recette pour la commune et dont son montant reste inchangé, soit 100 800,21€.

Terrain de foot 5 synthétique : convention de mise à disposition avec La Ligue et Le District

Suite à la création du terrain de foot 5, la commune des Brouzils a été sollicitée pour la mise à disposition de ce nouvel équipement, au bénéfice des instances du football. La convention soumise à l'approbation du Conseil Municipal a pour objet de définir les conditions et modalités de mise à disposition, à titre gratuit, du terrain de foot 5 et des équipements annexes au profit de la Ligue de Football des Pays de la Loire et du District de Football de la Vendée. Cette mise à disposition s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif de subvention FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), qui nécessite un engagement formalisé de la collectivité propriétaire de l'équipement.

La convention précise notamment :

- La désignation des équipements mis à disposition (terrain, éclairage, vestiaires, parking) ;
- Les obligations de la commune, en matière d'entretien, de maintenance, de fourniture des fluides, de sécurité et d'assurance ;
- Les engagements des entités bénéficiaires, notamment l'utilisation exclusive de l'équipement pour la pratique du football et le respect des règles de sécurité et du règlement intérieur ;
- La durée de la convention, conclue pour quatre saisons sportives, avec un bilan annuel entre les parties.

Il est précisé que cette mise à disposition est consentie sans contrepartie financière et n'entraîne pas de modification des conditions habituelles d'utilisation des équipements communaux.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature de cette convention.

Convention de servitude avec ENEDIS : extension de réseau à la Renaudière

ENEDIS envisage de réaliser une extension de réseau afin d'alimenter le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la "CUMA NORD" et de ce fait sollicite la signature d'une convention de servitude car l'extension projetée emprunte la voirie communale.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Droit de Prémption Urbain

Madame Le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	RÉF. CADASTRALE
24 rue des Chardonnerets	AC 75
1 allée du Ruisseau	AI 67

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 9 FÉVRIER 2026 À 20H EN MAIRIE

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet état-civil.

ÉTAT CIVIL 2025



DÉCÈS : 29

Gisèle FRANCHETEAU, née VALIN	7 janvier
Gilbert JAUNET	17 janvier
Jean BRETIN	8 février
Odette THIBAUD	15 février
Karine BLUMEL	17 février
David DENYS	6 mars
Pascal DAHERON	12 mars
Marie BRETIN	25 mars
Ursule MENUET	7 avril
Marie-Claire CHAUVET	5 mai
Bernadette LEGAY	30 mai
Thérèse EGRON	15 juin
Marthe OUVRARD	21 juin
Pierre FAVREAU	23 juin
Louis MOINARD	1 ^{er} août
Guy RENAUDEAU	1 ^{er} août
Magdeleine RAMBAUD	2 août
Jean DUPART	10 août
Michel PLANCHE	12 août
Gisèle POIRON	15 août
Bernadette POTIER, née MOINARD	16 août
Thérèse LEBOEUF	5 septembre
Henri SAUVÊTRE	21 septembre
Eric THOMAS	13 octobre
Jeannine RENAUD, née BRUNELIERE	14 octobre
Marie HILLEREAU	3 novembre
Marie-Jeanne GUILLAUD	23 novembre
Bernadette MIGNET, née MOUILLÉ	30 novembre
Thérèse BOLTEAU, née MALIDIN	31 décembre

NAISSANCES : 22

(dont 9 pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité la publication dans la presse)

Germain HOUILLÉ	26 février
Elie THOMAS BOISSINOT	5 mars
Mila FONTENEAU	12 mars
Martin BULTEAU	31 mars
Gabriel MARMIN-POUPIN	4 mai
Maëlanne DAVIET	5 mai
Aglaré MARTIN	17 mai
Kiara BESLIN	28 juin
Inès FAVREAU	3 août
Noah MENARDEAU	11 septembre
Aurore RICHARD	5 octobre
Andréa GABORIEAU	11 octobre
Noah CHAIGNEAU	24 octobre

MARIAGES : 13

(dont 7 pour lesquels le couple n'a pas souhaité la publication dans la presse)

Martine LAPORTE et Vincent TEILLET	4 avril
Anaëlle BLANC et Maxime PARAUD	19 juin
Manon ANGIBAUD et Marwin CHEVÉ	21 juin
Perrine PERDRIAU et Samuel FAVREAU	28 juin
Charlotte DANIEAU et Cédric DAHÉRON	12 juillet
Sophie JARC et Jonathan LAUNAY	13 septembre

IntraMuros : restez connecté(e) à votre commune



Suite à l'arrêt programmé de l'actuelle application mobile « AdnWorkshop » (50 connexions par jour en 2025), la commune vient de se doter d'une nouvelle application nommée « IntraMuros ». Ce nouvel outil de communication pratique, intuitif et très simple d'utilisation, vous permet de rester connecté(e) à la collectivité.

Comment télécharger IntraMuros ?

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles.

📱 Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger via le QR code :

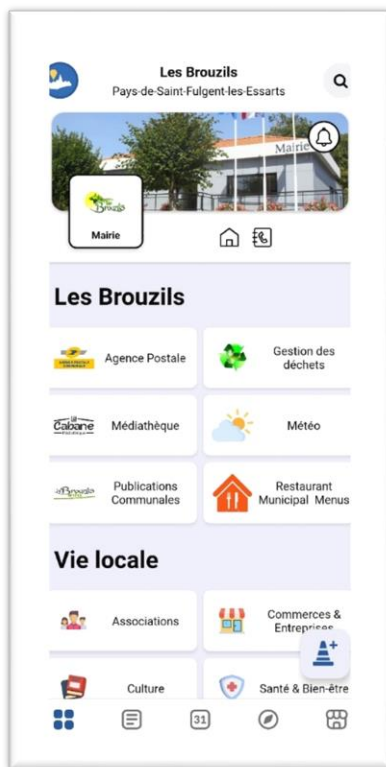
- ou directement depuis le Play store (Android) 
- ou l'App store (iPhone) 



📱 Tapez « IntraMuros » dans la barre de recherche et téléchargez l'application

📱 Une fois l'application installée, recherchez et sélectionnez Les Brouzils

Puis c'est parti !



L'application est très simple d'utilisation. Elle propose quatre onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

📱 **L'onglet « Services »** regroupe toutes les informations pratiques de la commune (annuaire, réglages de notifications, vie locale, météo...).

📱 **L'onglet « Journal »** concentre toutes les actualités de la commune et/ou des alentours.

📱 **Dans l'« Agenda »**, vous retrouverez les événements à venir de votre commune (manifestations, événements...). Ces éléments sont renseignés par la Mairie.

📱 Enfin, dans **la rubrique « Découvrir »**, des idées de balades à faire autour de chez vous (coordonnées et informations touristiques).

En plus des informations du quotidien, l'application permet :

- 📱 D'être alerté en cas d'événement majeur
- 📱 De retrouver, en un seul espace, les actualités communales
- 📱 D'interagir en signalant un accident, des incivilités, la voirie, la perte d'un objet...
- 📱 De participer de façon anonyme aux initiatives de la commune (sondage...)
- 📱 De cibler les notifications, pour chaque nouvelle publication ou alerte majeure
- 📱 Il est également possible d'enregistrer autant de communes que vous le souhaitez.

Ateliers numériques seniors : une nouvelle session en 2026



C'est quoi ? Il s'agit d'un réseau d'entraide piloté par la Mairie avec l'aide de bénévoles de la commune.

Objectif : Accompagner les seniors dans la pratique du numérique afin de les rendre plus autonomes dans leurs usages des outils au quotidien (pc, tablette, smartphone).

Ce ne sont pas des cours d'informatique mais des temps d'échanges des bonnes pratiques. Chaque participant est accueilli avec ses demandes et le groupe d'animateurs tentera d'y répondre au mieux. Le groupe de bénévoles souhaite organiser une nouvelle session à compter du mois de février 2026.

Alors pourquoi pas vous !

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au 02 51 42 91 04 ou par mail : mairie@les-brouzils.fr

Date limite des inscriptions le 31 janvier 2026

Élections municipales : dates à retenir



Résidence Le Chêne d'Or : recherche bénévoles pour portage de repas

Afin de relancer son service de portage de repas à domicile pour les personnes de plus de 60 ans de la commune, la résidence Le Chêne d'Or recherche des bénévoles pour effectuer les livraisons.

Si cela vous intéresse, appelez-nous au 02 51 42 97 26.

Permanence de gendarmerie



Depuis septembre 2025, la Brigade Mobile de la Bruffière assure des permanences aux Brouzils.

Vous avez une question ? Besoin d'un renseignement ? Vous avez subi un préjudice ? Retrouvez-nous chaque 1^{er} mercredi du mois de 11H à 12H, place de l'Église des Brouzils.

Ces permanences pourront être annulées au dernier moment en fonction des événements.

Risques incendie : rappel des obligations des gestionnaires d'établissements recevant du public

Suite à l'incendie survenu au bar « Le Constellation » en Suisse, la Préfecture de Vendée a transmis aux communes un courrier accompagné d'une note technique relative aux obligations des Établissements Recevant du Public (ERP). Ces documents rappellent les règles en matière de sécurité et d'accessibilité applicables aux gestionnaires d'ERP. Afin d'assurer une bonne information des acteurs concernés, la Commune diffusera prochainement ces éléments à l'ensemble des gestionnaires d'ERP présents sur le territoire.

VIE SCOLAIRE

Collège : portes ouvertes

**JOURNÉE
PORTES
Ouvertes**

**SAMEDI 31
JANVIER 2026**
9H00 - 12H00

**COLLÈGE NOTRE DAME DE L'ESPÉRANCE
LES BROUZILS**

ec
enseignement
catholique 85
Pays de la Loire

www.ddec85.org

ÉVÈNEMENTS

Génération Active

Le jeudi 8 janvier, *Génération Active* a réuni ses adhérents pour fêter la galette des Rois. Nous étions environ 90 à entourer les Rois et Reines de l'année. Cette soirée conviviale était animée par « Les Blondes ».





Sainte Barbe du centre de Secours

La Sainte Barbe, fêlée par les sapeurs-pompiers, s'est déroulée le samedi 10 janvier.

À cette occasion, le lieutenant Nicolas Bouteau (chef du centre de secours) a présenté un bilan opérationnel en hausse pour l'année 2025, avec 189 interventions.

En détail :

- 109 secours à personnes,
- 39 accidents de la voie publique,
- 38 sorties pour des incendies,
- 3 sorties pour opérations diverses

56 % des interventions, soit 95, ont été effectuées sur la commune des Brouzils. Le reste des interventions a été effectué sur les communes limitrophes. La hausse de 23 % des interventions, par rapport à 2024, est due, en partie à des incendies liés à un été particulièrement chaud qui a déclenché de nombreux feux d'espaces naturels. Pour mener à bien ses missions le centre de secours peut s'appuyer sur un effectif de 22 sapeurs-pompiers dont 7 personnels féminins. Sacha BOLTEAU, actuellement en formation, va être recrutée en qualité d'infirmière de sapeurs-pompiers volontaires (ISP), une première pour le centre de secours.

Remises de grades et distinctions :

Élevé au grade de caporal : Leyna GRONDIN, Amandine ROUSSEAU

Élevé au grade de sergent-chef : Charlie LE METAYER

Élevé au grade de sergent : Tom HAMON, Lucas FAUCHET

Élevé au grade d'adjutant : Christophe PERNOT

Nicolas BOUTEAU a reçu l'insigne de chef de centre (échelon argent) pour 5 années de commandement.

René ARNAUD a été décoré de la médaille (échelon argent) des anciens sapeurs-pompiers volontaires de 1981 à 2004.

À VOS AGENDAS

CIAS : ciné seniors

**Lundi 26 janvier ou
le mardi 3 février à 14h30**

LE ROUTARD
De Philippe Mechelen
Par Philippe Mechelen
Avec Hakim Jemili, Christian Clavier, Michel Blanc

Le Routard : 1h 25min | Comédie

Yann n'a qu'un seul rêve dans la vie : voyager. Alors, quand il entend dire que le fameux guide du Routard recrute des gens pour faire le tour du monde, il se présente immédiatement à l'entretien et se fait embaucher. Sa première mission : Marrakech, 40 adresses à vérifier en 5 jours. Mais Yann a oublié de mentionner un petit détail lors de son entretien : il n'a jamais voyagé de sa vie. Ce qui lui semblait être au premier abord le "meilleur job du monde" va se révéler beaucoup moins idyllique que prévu...

POUR LES + 60 ANS

INSCRIPTIONS
Marina DARGINOFF/ Thierry PAPIN
06.73.71.94.65
prevention@ciasfulgent-essarts.fr

5€ : FILM + GOUTER

**BESOIN D'UN TRANSPORT ?
CONTACTEZ-NOUS !**

SAINT-FULGENT
LES ESSARTS
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

MANIFESTATIONS

Médiathèque	Inauguration	<i>Samedi 31 janvier</i>	18 rue de la Chênaie
Collège	Portes-ouvertes	<i>Samedi 31 janvier</i>	Rue Jean Yole
LSGB	Loto	<i>Dimanche 1^{er} février</i>	La Pastourelle
Générations Actives	Mini-concours de belote	<i>Jeudi 5 février</i>	Le Prieuré
UNC	Assemblée générale	<i>Samedi 7 février</i>	La Festivale
Les Randonneurs	Randonnée la Brouzillienne	<i>Dimanche 8 février</i>	La Pastourelle